

60ème anniversaire et 100ème session du Conseil
de l'Organisation Internationale pour les Migrations

-Déclaration de Madagascar-

Monsieur le Président,

La délégation malgache tient à féliciter l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pour ses 60 années d'existence au service de la société et des migrants en particulier. L'Organisation n'a cessé, durant toute cette séquence de sa vie, de mieux faire appréhender le phénomène dans toutes ses dimensions, et de faire évoluer la vision vers une compréhension objective de la mobilité humaine, en tant qu'élément normal lié à la dynamique et au développement de l'humanité. L'Organisation mérite amplement la confiance et le soutien que lui accorde la communauté internationale et peut fièrement garder sa place dans ce monde à facettes multiples.

Madagascar souhaite la bienvenue aux 14 États nouvellement admis comme membres de l'Organisation et aux 5 entités observatrices qui viennent d'intégrer notre assemblée en cette 100ème session du Conseil si particulière à nos yeux.

L'étude du passé de notre pays met la migration en bonne place dans l'histoire de son peuplement. Son insularité, loin s'en faut, ne l'a pas épargné des grands mouvements migratoires ayant façonné le monde.

De plus, notre actualité d'aujourd'hui, comme celles de tous les autres pays du monde, fait état de problèmes similaires liés au phénomène.

Et, peut-être plus que tout autre pays du monde, Madagascar a-t-il besoin d'une coopération internationale, tant pour se connaître lui-même que pour gérer au mieux ses réalités.

C'est ainsi que le Gouvernement malgache fait tout son possible actuellement pour solliciter l'Organisation en vue de mettre sur pied un projet d'une importance fondamentale destiné à connaître le profil migratoire actuel du pays.

L'on détiendrait, au final, d'un outil basé sur ~~des~~ données fiables, utile pour la mise en place d'une politique pertinente dans le domaine:

Il importerait certainement d'agir sur le phénomène afin d'induire potentiellement un effet de levier de développement, par des actions d'orientation et de réglementation, là où l'on ne fait souvent face qu'à des problèmes à caractère~~s~~ répétitifs.

Je parle, en l'occurrence, et seulement à titre d'exemples, de cas de migrants malgaches vers certains pays, où ceux-ci sont sujets à des traitements humiliants et dégradants.

Enfin, d'un point de vue général, la migration est une responsabilité partagée entre pays d'origine, de transit et de destination. De là, il serait vraiment judicieux de prioriser le rapprochement entre les pays. L'OIM y travaille, c'est ~~très~~ évident, et il nous appartient à tous les pays membres de parrainer ses actions pour aboutir aux résultats que, nous-mêmes, nous attendons de sa part.

Je vous remercie de votre aimable attention.